

Delme,
le 10 décembre 2009

Cher / Chère candidat(e) à la résidence de Lindre-Basse,

Vous avez eu l'amabilité de nous transmettre une candidature pour la session de résidence 2010, et nous vous en remercions.

Nous avons consulté votre dossier avec attention lors d'une commission de sélection, qui s'est tenue à Delme le 8 décembre dernier, et nous avons le regret de vous annoncer que votre candidature n'a pas été retenue.

Pour votre information, seules trois propositions ont été sélectionnées parmi les 136 candidatures reçues. Le nombre de candidatures est en nette augmentation cette année et rend la sélection du jury d'autant plus difficile.

Nous vous souhaitons néanmoins de poursuivre votre travail avec succès et de trouver dans le futur les conditions de réalisation les meilleures qui soient. Je vous prie de recevoir mes plus cordiales et respectueuses salutations.

Marie Cozette, directrice
et l'équipe du centre d'art

